_			
Page:	1		

Lundi 17 janvier 2000

Interview



Jean-Claude Trichet dresse un bilan des deux cents ans de la Banque de France.

Pages 20 et 21

Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France :

« Nous appartenons à la culture la plus attachée à la stabilité monétaire »

- La Banque de France, troisième plus ancienne banque centrale du monde, célèbre ses 200 ans.

 Jean-Claude Trichet, son gouverneur, souligne la stabilité monétaire qui a marqué cette période, comparativement aux autres pays.
- Il livre à « La Tribune » sa vision de l'eurosystème et le sens de son évolution.
- all expose le partage des rôles entre la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales.
- Ces dernières ont vu leurs missions changer depuis le 1° janvier 1994, date à laquelle la politique monétaire est devenue indépendante.
- « La Tribune ». Comment définissez-vous aujourd'hui le rôle de la Banque de France, qui est devenue une banque régionale?
- Notre pays a une tendance intellectuelle, probablement puisée dans sa propre expérience historique, à vouloir considérer que tout doit être concentré, sur le modèle d'une centralisation un peu immémoriale dans notrepays. L'eurosystème, c'est-à-dire l'ensemble formé par la Banque cen-

trale européenne et les onze banques centrales nationales, est bâti sur un modèle décentralisé et déconcentré. Les missions fondamentales de banque centrale sont : la tenue des comptes des banques commerciales, leur refinancement, la gestion du système de paiement, la gestion des réserves de change et d'or sont assurées par les banques centrales nationales et donc par la Banque de France en France. Comme dans une équipe de football, je dirais que les onze joueurs sur le terrain sont les banques centrales nationales, et que la Banque centrale européenne est, d'une certaine manière, le coach. La définition de la politique monétaire unique, la hausse ou la baisse des taux d'intérêt, la coordination d'ensemble sont effectuées par la Banque centrale européenne et son conseil des gouverneurs. La préparation et la mise en œuvre sont faites par les banques centrales nationales dans un formidable esprit d'équipe.

Quelles sont les fonctions aujourd'hui du Conseil de la politique monétaire?

 Aucun pays en Europe n'a considéré qu'il devait changer la nature de son Conseil de la politique monétaire après la création de

la monnaie unique. Il faut bien voir que, dans le traité de Maastricht, il est dit que non seulement la Banque centrale européenne doit être indépendante mais que chacune des banques centrales nationales doit être indépendante. Or l'indé-

pendance d'une banque centrale, comme sa sagesse, doivent ètre ancrées dans un collège indépendant. Par ailleurs, le Conseil

de la politique monétaire a un rôle très important à jouer pour forger l'indispensable synthèse sur l'économie française et les implications de la politique monétaire élaborée dans le cadre de l'eurosystème, fonction confiée par la loi. Une fois les décisions prises, l'autre grande responsabilité du Conseil de la politique monétaire consiste à expliquer. Chaque membre du Conseil de la politique monétaire est responsable de trois ou quatre régions françaises. Soit pour chacun d'entre nous, de 8 à 9 millions de Françaises et de Français auxquels il faut expliquer la politique monétaire unique de l'Europe en étant en

contact, tout particulièrement, avec les leaders d'opinion de toutes sensibilités et de tous horizons professionnels. C'est un défi de pedagogie et de communication plus important que d'expliquer comme auparavant la seule politique monétaire française.

Lundi 17 janvier 2000

La Banque de France fête son bicentenaire. Quelles ont été les missions, au départ, de la Banque de France et les grandes étapes des évolutions dans ces missions?

 Nous sommes la troisième plus ancienne banque centrale du monde, après la banque centrale de Suède et d'Angleterre. Donc, nous avons l'expérience exceptionnelle de l'évolution de l'institution sur deux siècles. Il faut remarquer d'ailleurs que nous avons connu de longues périodes de stabilité monétaire. Les Français sont parfois présentés comme insouciants, peu précautionneux et davantage enclins à approuver l'inflation que la stabilité de la monnaie. Cette idée reçue est complètement fausse. Historiquement, en effet, nous appartenons au contraire à la culture qui a marqué le plus d'attachement à la stabilité de la monnaie. Le franc germinal a conservé sa valeur depuis sa création au début du 19 siècle, jusqu'à la Première Guerre mondiale. En l'espace de plus d'un siècle, une stabilité monétaire totale. Entre les deux guerres, nous avions également un attachement très fort à la stabilité de la monnaie, que certains ont d'ailleurs jugé excessif; mais c'était tout sauf du laxisme monétaire. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, nous avons connu deux périodes d'inflation forte, juste après la guerre jusqu'en 1958, et dans les années 70. A l'inverse nous avons connu une longue période de stabilité monétaire exemplaire de 1958 à 1969 et nous sommes au moment où je parle dans notre treizième année de stabilité monétaire. Ce qui a fait la force de la Banque de France tout au long de son histoire, et en particulier depuis son indépendance en 1994, c'est le soutien populaire des Français qui ne s'est jamais démenti.

Quelles ont été les relations de la Banque de France avec les gou-

vernements à travers ces deux

• Jusqu'à l'indépendance, qui a été complète le 1" janvier 1994, la politique monétaire était, en dernière analyse, assumée par le gouvernement de notre pays. Et ceci correspondait à l'idée initiale de notre fondateur, le Premier consul Bonaparte, qui estimait qu'il fallait que la Banque de France « soit entre les mains du gou-

vernement et n'y soit pas trop ». Le mouvement vers l'indépendance des banques centrales a été partout dans le monde un mouvement puissant qui s'est accéléré depuis la Seconde Guerre mondiale. En France, notre démocratie politique s'est penchée avec une extrême attention sur cette question de l'indépendance de la Banque de France. Il a fallu modifier la Constitution de la Ve République, ce qui a été fait à la majorité des trois cinquièmes par le Congrès en juin 1992. Il a fallu le vote du référendum de septembre 1992. Il a fallu le vote par l'Assemblée nationale et par le Sénat de deux lois du 4 août et du 31 decembre 1993. C'est la volonté multipartisane de notre démocratie qui a conduit la Banque de France indépendante à garder la monnaie pour le compte de tous les Français. Les relations d'une banque centrale indépendante avec l'exécutif sont toujours subtiles, on le voit partout dans le monde, parce que les exécutifs subissent en permanence tous les chocs politiques, économiques, sociaux tandis que les lois d'indépendance font obligation à la banque centrale de toujours se préoccuper, en matière monétaire, du moyen ou long terme. En dernière analyse une banque centrale indépendante est responsable devant l'opinion publique et c'est la raison pour laquelle l'explication inlassable est si importante.

Vous attendiez-vous à devoir autant expliquer, à devoir aller si souvent au feu, ou bien est-ce que cela faisait partie de la convergence, du chemin vers Maastricht?

• Au moment de l'indépendance, du jour au lendemain, nous avons ressenti les exigences de la démocratie d'opinion, alors que c'était le gouvernement qui y faisait face auparavant. Nous nous sommes adaptés aussi rapidement que possible. Il faut dire aussi que nous avons eu une très grande chance car sur une longue période nous avons bénéficié d'un consensus gauche-droite, pour une monnaie solide, pour une faible inflation, pour une sagesse macro-économique visant à rechercher la compétitivité de l'économie : c'est ce qu'on a appelé la désinflation compétitive. C'est sur la ligne de ce consensus stratégique que la Banque de France indépendante a, elle-même, poursuivi son mayail

La Banque de France a-t-elle rempli la mission qu'on attendait d'elle ?

• Ce n'est évidemment pas à elle d'en juger. Tout ce que je peux dire, c'est que notre pays a donné à la Banque, à ses agents, au Conseil de la politique monétaire deux très ambitieux objectifs au cours des années 90 : que le franc devienne la meilleure monnaie d'Europe, avec d'autres, dans le cadre de l'indépendance, et que l'euro puisse se faire, conformément aux critères de Maastricht. Ces deux objectifs ont été atteints et la plus belle récompense pour les agents de la Banque de France a été que les Françaises et les Français interrogés par la Sofres juste avant la création de l'euro, ont indiqué, dans la proportion de quatre sur cinq, la même proportion dans les grandes sensibilités, qu'ils faisaient confiance à la Banque de France pour assurer la stabilité des prix et de la monnaie.

Pour certains, la désinflation compétitive, la politique du franc fort ont ralenti la croissance et aggravé considérablement le chômage. Acceptez-vous cette part de responsabilité?

• Aujourd'hui, on a sous les yeux le résultat de cette stratégie multipartisane de désinflation compétitive, dont la Banque de France a été un instrument, puis un acteur extrêmement actif. Une bonne politique monétaire est une condition nécessaire pour avoir croissance, création d'emplois, lutte efficace contre le chômage. Mais ce n'est pas une condition suffisante à elle seule. Encore faut-il avoir une bonne politique de la dépense publique, de faibles déficits budgétaires, une modération des revenus préservant la compétitivité des coûts unitaires de production et aussi, et parfois surtout, des réformes structurelles appropriées. Le chômage beaucoup trop important de plusieurs pays d'Europe continentale est très largement dù aux défauts structurels de ces économies et non à leur politique monétaire. Sinon, comment expliquer que les Pays-Bas, qui ont poursuivi exactement la même politique monétaire que nous, aient un chômage inférieur à 4 %? Mais la stratégie monétaire peut contribuer de manière substantielle et visible à la croissance. Prenons les résultats d'aujourd'hui en matière de croissance et de création d'emplois. Comment ne pas voir qu'ils sont dus en partie à notre compétitivité renforcée et consolidée grâce à la faible inflation, à la faible hausse des coûts de production dans l'économie ? Sur les quatre années cumulées 1997, 1998, 1999 et 2000, nous aurons sans doute la plus faible inflation des grands pays d'Europe, la plus forte croissance et, en même temps, le plus important excédent de la balance des paiements. Il y a eu dans le passé des querelles sur la politique monétaire et c'est normal et nécessaire dans une grande démoctetie d'opinion. Et il faut être prêt désor-

Lundi 17 janvier 2000

mais à expliquer inlassablement la polique monétaire unique de l'Europe.

La hausse des taux à long terme est importante, ces derniers temps. Cela peut-il influer sur la politique de la BCE?

L'eurosystème, la Banque centrale européenne aussi bien que la Federal Reserve poursuivent des politiques visant à garantir la stabilité monétaire et à inspirer confiance aux épargnants. Les taux à long terme reflètent, de manière arithmétique la confiance des épargnants. Il nous appartient, bien sûr, de préserver et de renforcer cette confiance. C'est la raison pour laquelle le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a indiqué, par la voix de son président, qu'il était confiant et vigilant.

Comment la BCE met-elle en œuvre cette politique européenne?

• L'entité pertinente est le collège, le Conseil des gouverneurs indépendants qui ancre l'indépendance et la sagesse de la BCE. Nous sommes dans un svstème collégial où dix-sept personnes prennent les décisions très souvent par consensus. Le diagnostic porté tous les mois par l'eurosystème sur la situation monétaire et économique est également défini par consensus. Nous avons, me semble-t-il, au sein du Conseil des gouverneurs, sous la présidence de Wim Duisenberg, un formidable esprit d'équipe, probablement parce que nous avons tous poursuivi des stratégies monétaires convergentes. Par ailleurs, lorsqu'il franchit le seuil du Conseil des gou-Verneurs, chacun d'entre nous sait qu'il

doit défendre sur le plan monétaire l'intérêt supérieur d'une Europe de 291 millions d'Européens, et non pas l'intérêt national de tel ou tel pays.

Avec le recul, que pensez-vous des décisions qui ont été prises en France sur les OPA bancaires?

 Ce n'est pas la Banque de France qui prend les décisions dans ce domaine, mais le Comité des Etablissements de Crédit et des Entre-

prises d'Investissement, le CECEI, constitué de onze personnes et dans lequel le gouverneur de la Banque de France, le président a une voix sur onze. Ouant aux décisions prises par le CECEI au cours des demiers mois, je crois pouvoir vous dire qu'elles ont été considérées comme sages et appropriées à la fois par l'opinion française, par l'opinion internationale et par les intéressés eux-mêmes.

S'agissant d'une manière plus générale du fonctionnement d'ensemble de la régulation financière et boursière, je crois qu'il est important que la place de Paris puisse, comme les autres grandes places internationales, améliorer en permanence ses mécanismes et se rapprocher du meilleur « état de l'art » possible, avec le souci de rendre aux investisseurs et aux épargnants les meilleurs services

possible dans le contexte d'une saine compétition internationale.

On a l'impression que les operations transfrontières restent impossibles à mener...

• Les chiffres sont là : au cours des dix premiers mois de l'année 1999, les investissements directs rançais à l'étranger se sont élevés à 44,2 milliards d'euros et les investissements directs étrangers en France à 22,9 milliards d'euros. Nous sommes en train de vivre dans notre économie, comme dans l'ensemble de la zone euro et, au demeurant, de l'économie mondiale, une période d'intense internationalissation.

Comment voyez-vous évoluer l'eurosystème?

• L'objectif est d'assurer la stabilité et la crédibilité de la monnaie. Continuer ainsi à mériter l'immense crédit de confiance que les Français comme les Européens ont placé dans la monnaie unique. Et expliquer inlassablement la politique monétaire en déclinant notre message unique dans les différentes cultures et langues de l'Europe.

> PROPOS RECUEILIS PAR GILLES BRIDIER, DOMINIQUE MARIETTE ET PIERRE SUCHET

Lundi 17 janvier 2000



Un grand commis de l'Europe

A quelle date le gouverneur de la Banque de France prendra-t-il le chemin de Francfort pour succèder 2 Wim Duisenberg, à la présidence de la Banque centrale europeenne (BCE), Flean-Claude Tricher refuse de répondre à certe question et même d'évoquer la probabilité qu'il devienne un jour le chef de file de l'euro et de la politique monétaire de l'Union. Pourtant, le 2 mai 1998, à l'issue du sommet de Bruxelles qui a nomme le premier président de la BCE, il semblait qu'un compromis avait été accepté par les parties concernées. Le Neerlandais Wim Duisenberg écourterait son mandat, d'une durée maximale de huit 2015, pour laisser la place, en 2002, à Jean-Claude Trichet. Or il semble qu'aujourd'hui aucun des belligérants ne souhaite s'exprimer sur ces tractations bruxelloises. Question de tactique sans doute. Maigre cette incertitude, Jean-Claude Trichet apparait détendu, souriant, charmeur même. Désigné gouverneur de la Banque de France en septembre 1993, il se dit ravi d'avoir œuvré à la naissance de l'euro et de fêter le bicentenaire de la banque. Cet énarque de cinquante-sept ans est toujours reste au service de l'Etat. D'abord en tant que conseiller technique au ministère de l'Economie puis à l'Elysee entre 1978 et 1981. Après l'élection de François Mitterrand, il a repris le chemin du Trésor. Mais en 1986, avec l'alternance, il a repris du service auprès d'Edouard Balladur en tant que directeur de cabinet. Puis, en septembre 1987, il accède au poste très envié de directeur du Trésor, une institution qui était encore fort puissante. Il n'a donc pas échappé aux critiques sur les autorités de tutelle qui se sont fait jour à mesure que les banques publiques s'enfonçaient dans la crise. D. M.

Lundi 17 janvier 2000

L'euro n'est pas en compétition avec le dollar

Que pensez-vous de la parité euro-dollar?

• Nous menons une politique de stabilité, de solidité de l'euro. Telle est la politique du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne. Et, comme l'indique régulièrement notre porte-parole, Wim Duisenberg, aujourd'hui, l'euro a un important potentiel d'appréciation.

L'euro a-t-il vocation à faire jeu égal avec le dollar comme grande monnaie internationale?

• L'euro n'est pas en compétition avec le dollar des Etats-Unis. Nous sommes dans le cadre d'un jeu à somme positive, d'un jeu « gagnant-gagnant » comme l'on dit aujourd'hui, et certainement pas d'un jeu à somme nulle.

L'euro doit s'efforcer d'être le meilleur instrument monétaire possible pour l'économie européenne, dont la prospérité est un facteur important de la prospérité de l'ensemble des économies du monde. Il y a de la place pour tous. Et nous avons besoin, symétriquement, que le dollar soit aussi le meilleur instrument monétaire possible au service de l'économie américaine

et, à travers elle, de l'économie mondiale.

Sur le marché des obligations, l'euro a dépassé le dollar en 1999. Vous attendiez-vous à ce succès ?

• Nous étions convaincus que nous avions la capacité technique de faire bien fonctionner l'euro. C'est ce qui a été observé dès le premier jour, le 4 janvier 1999. Dans certains domaines, l'usage que les marchés en ont fait a été_ particulièrement actif. A cet égard, le domaine des obligations internationales est tout à fait convaincant; dans d'autres domaines, cela aura été moins flagrant. Le marché mondial vit sa propre vie et il faut en permanence convaincre les participants du marché de la qualité de nos instruments monétaires et financiers.